

Fiche d'info formation BA4 et BA5

Selon le RGIE - art. 47 les BA4 – personnes averties et les BA5 – personnes qualifiées doivent recevoir une formation appropriée pour réduire à un minimum les risques liés à l'électricité.

Objectif, description et durée

Cette formation a pour objectif de fournir aux élèves les informations de base nécessaires relatives aux risques électriques, afin que ceux-ci:

- Puissent reconnaître les dangers de l'électricité
- Soient motivés pour utiliser de façon appropriée les équipements de travail et les équipements de protection nécessaires
- Puissent réagir de façon appropriée en situation d'urgence

A la fin de la formation (BA4 ou BA5), il sera procédé à une brève évaluation écrite.

BA4: 1 jour

Les personnes averties doivent connaître les risques électriques liés aux prestations de travail qui leur sont confiées ou être surveillées en permanence par une personne professionnellement qualifiée durant les prestations de travail qui leur sont confiées.

BA5: 2 jours (le premier jour étant le même que BA4)

La formation BA5 s'adresse à ceux qui, dans l'exécution de leur travail en tant qu'électricien, ingénieur ou toute autre fonction, sont exposés aux dangers de l'électricité.

Contenu de la formation BA4

- Prévention et Protection : Introduction à la gestion des risques – Système de gestion globale des risques
- Notions d'électricité
- Législation
- Zones de tension
- Dangers de l'électricité
- Octroi de la codification BA4/BA5
- Locaux électriques
- Conséquences de l'électrification
- Tensions limites conventionnelles absolues et relatives
- Phénomènes du passage de courant dans le corps- influence du temps d'exposition aux U, I, R
- Arc électrique et arc de court-circuit
- Systèmes de réseaux
- Dispositifs de protection: fusibles, systèmes automatiques, interrupteurs de perte de courant, mise à la terre
- Protection contre les contacts directs et indirects
- Niveau de protection IP
- Excès de courant
- Tensions divergentes
- Interrupteurs
- Classes des matériel électriques
- Prévention
- Procédure de travail
- Zone sous tension, zone de proximité, zone hors tension
- Moyens de protection personnelle

Contenu de la formation BA5

- Prévention et Protection: Introduction à la gestion des risques - Système de gestion globale des risques
- Notions d'électricité
- Législation
- Articles importants du RGIE
- Zones de tension
- Dangers de l'électricité
- Octroi de la codification BA4/BA5
- Prescriptions relatives aux espaces du service électrique
- Conséquences de l'électrification
- Tensions limites conventionnelles absolues et relatives
- Phénomènes du passage de courant dans le corps – influence du temps d'exposition aux U, I, R

- Arc électrique et arc de court-circuit
- Mesures passives et actives relatives à la prévention des chocs électriques par contacts indirects
- régime TT
- régime TN
- régime IT
- Passage de TN-C vers TN-S
- Aménagements de protection: fusibles, systèmes automatiques, interrupteurs de pertes de courant, mise à la terre
- Caractéristiques de fonctionnement d'une protection
- Définitions d'un excès de courant
- Exemple de calcul des conducteurs et de leur protection dans un circuit électrique
- Protection contre contacts directs et indirects
- Degré de protection IP
- Notions relatives à certains transformateurs
- Le courant de court-circuit
- Courant divergent
- Interrupteurs
- Sélectivité et filiation
- Classes de matériel électrique
- Prévention
- Procédure de travail
- Zone sous tension, zone de proximité, zone hors tension
- Activités aux installations électriques (art 266)
- Moyens de protection personnelle

Attestation

A la fin de la première journée de formation, le participant recevra une attestation BA4.

A la fin de la deuxième journée de formation, le participant recevra une attestation BA4/BA5.